

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

**VU** le règlement n°2023/2831 de la commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux **aides de minimis**,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2, et L5211-3,

**VU** la délibération n°1.3 du 29 juin 2023 portant sur le centre de ressources en cybersécurité et sur le dispositif d'aide à la cybersécurité,

**VU** la délibération n°5.1 du 15 février 2024 relative à l'évolution du dispositif d'aide à la cybersécurité,

**VU** la convention relative à la mise en œuvre du SRDEII concernant le dispositif d'aide à la cybersécurité,

**VU** la demande d'aide cybersécurité déposée par l'entreprise **PRODUITS CHIMIQUES MAZAL** le 04 octobre 2024,

**VU** l'avis simple de la commission mixte en date du 26 mai 2025,

**CONSIDERANT** que la société justifie à travers ce projet d'aide à la cybersécurité, le souhait de mettre en place un ordinateur relié à un firewall et un VPN afin de sécuriser les données lors des connexions à distance de ses collaborateurs.

**CONSIDERANT** que l'aide financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réalisées, cette assiette ne pouvant être supérieure à 10 000€ HT,

**CONSIDERANT** que le montant total des dépenses HT réalisées est de 5 910,93€ HT ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes :  $5\,910,93 \times 50\% = 2\,955,47 \text{ €}$ .

**D E C I D E**

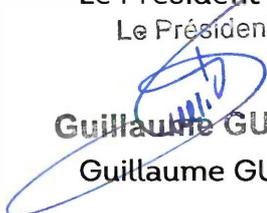
D'attribuer à l'entreprise **PRODUITS CHIMIQUES MAZAL**, dont le siège est situé au 9 rue Stuart Mill - 87000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 2 955,47 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise **PRODUITS CHIMIQUES MAZAL**, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le **21 JUIL. 2025**

Le Président de Limoges Métropole,  
Le Président,



**Guillaume GUERIN**  
Guillaume GUERIN